

## Rougeole



### Epidémiologie

Agent infectieux	Virus de la rougeole (famille des Paramyxovirus, genre Morbillivirus)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par fines gouttelettes &lt; 5 microns (aérosols), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source</li> <li>• par contact direct avec des sécrétions nasopharyngées d'une personne infectée</li> <li>• par l'intermédiaire du personnel (mains)</li> <li>• par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)</li> </ul>
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• médiane : 10 jours (14 jours jusqu'à l'apparition de l'exanthème)</li> <li>• extrêmes : 7 à 21 jours</li> </ul>
Durée d'infectiosité	De J-4 avant à J+4 après le début de l'exanthème (=J0)

### Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	AEROSOL
Placement du patient	Mise à l'écart dans l'attente de la consultation Eviter la salle d'attente Faire porter un masque de soins au patient
Matériel de soins	Privilégier le matériel à usage unique
Durée des mesures	Jusqu'à 4 jours après le début de l'exanthème
Transport du patient	Port d'un masque FFP2 ou un masque de soins pour le patient Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
Circulation du patient	Mesures de confinement au domicile selon demande du Service de la santé publique
Mesures spécifiques	Les personnes non immunes ne devraient pas entrer en contact avec les patients infectés
Transfert/sortie	Demander au patient de porter un masque (masque FFP2 ou masque de soins) jusqu'à son domicile Eviter les transports publics.

### Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Masque	Masque FFP2 (ou à défaut un masque de soins avant d'entrer en salle de consultation ou dans la chambre), sauf pour le personnel immunisé contre la rougeole avec documentation par la médecine du personnel
Mesures complémentaires	Le personnel doit être vacciné (vaccin ROR $\geq$ 2 doses) Le personnel non immun doit éviter le contact avec des patients présentant une rougeole Le personnel non immun ayant eu un contact non protégé doit contacter immédiatement le médecin du personnel. La vaccination effectuée dans les 72 heures post contact permet de prévenir l'infection

### Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Environnement	Après la consultation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• aérer le local (ouvrir la fenêtre et garder la porte fermée) la salle de consultation (examen) durant 1 heure avant la consultation suivante</li> </ul>
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

### Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin dans les 24 heures
---------------------------------	---